



Élaborer un sujet de thèse

Deux options s'offrent aux futur-es doctorant-es : choisir un sujet parmi ceux proposés par les unités de recherche ou proposer leur propre sujet.

Les futur-es doctorant-es ont deux possibilités concernant leur sujet de thèse : ils-elles peuvent, soit choisir un sujet parmi ceux proposés par les unités de recherche, soit proposer leur propre sujet.

Les directeur-rices de thèse peuvent proposer un sujet de thèse associé à un financement, auquel les futur-es doctorant-es peuvent postuler.

Les personnes ayant un projet de recherche doivent identifier les unités de recherche liées au sujet et contacter les enseignant-es et chercheur-es susceptibles d'être intéressé-es pour obtenir un encadrement.